



Fumel

Le magazine de votre ville



Cadre de vie : vers la fin des produits phyto
p.8

Tourisme : la parole aux professionnels
p.4



Vie des associations
p.16



SERVICES ET HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

Accueil 05 53 49 59 69

Lundi au Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30/Vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30

État Civil 05 53 49 59 71

Lundi au Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30/Vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30

Affaires Scolaires 05 53 49 59 76

Lundi au Vendredi 9h30-12h et 13h30-16h30/Mercredi 8h-12h

Élections 05 53 49 59 72

Lundi au Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30/Vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30

Service Social 05 53 49 59 79

Lundi au Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30/Vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30

Aide aux personnes isolées 05 53 49 59 65

Lundi au Jeudi 14h-17h30/Vendredi 14h-16h30

Service Communication 05 53 49 59 89

Lundi au Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30/Vendredi 8h30-12h et 13h30-15h30

Bibliothèque 05 53 49 59 73

Lundi 14h-16h/Mardi et Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h et 13h 30-16h30/Samedi 10h-12h

Fermée le jeudi toute la journée

Service Comptabilité 05 53 49 59 77

Lundi, Mardi et Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h

Mercredi 8h-12h/Vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30

Service Technique 05 53 49 59 66

Lundi au Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30/Vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30

Service Urbanisme 05 53 49 59 88

Lundi au Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30/Vendredi 9h-12h

Réservations Salles 05 53 49 59 66

Lundi au Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30/Vendredi 8h-12h et 13h30-16h30

Police Municipale 09 61 35 85 10

Lundi au Jeudi 8h-12h et 13h30-17h30/Vendredi 8h-11h

Pour obtenir un rendez-vous auprès de M. le Député-Maire, prenez contact avec l'accueil de la mairie.



www.fumel-fr.com

PERMANENCES À LA MAIRIE :

Pact Habitat : le 4^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 15h
- sur rendez-vous au 05 53 77 35 01.

Point d'Accès au droit : les premiers et derniers jeudis du mois - sur rendez-vous au 05 53 46 59 79 ou au 05 53 49 59 65.

PERMANENCES AU CENTRE D'ACCUEIL MUNICIPAL (ANCIEN LYCÉE) :

- **CARSAT** : le mercredi - sur rendez-vous au 3960

- **CICAS** : 2^e et 4^e mercredi du mois - sur rendez-vous au 0 820 200 1989

- **SOS surendettement** : tous les jeudis de 16h à 19h sur rendez-vous au 05 53 49 30 11

Sommaire

EDITO 3

TOURISME 4

La parole aux professionnels

CADRE DE VIE 8

Vers la fin des produits phytosanitaires

AGENDA DE L'ÉTÉ 12

COMMERCES 14

VIE DES ASSOCIATIONS 16

Les jardins du Secours Catholique

CCAS 18

L'ADMR

BRÈVES 19

TRIBUNE 20

ETAT-CIVIL 22

ZOOM 23

Bulletin municipal « Fumel, Ville à Vivre »

1^{er} semestre 2015

Rédigé par les services de la Mairie de Fumel

Édité en 3 000 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Louis COSTES

Crédit photos - Rédaction - Conception graphique :
Service Communication

Impression : Imprimerie de Blayac

édito

Chères Fuméloises, chers Fumélois,

Il y a tout juste un an, dans le cadre de la présentation de notre projet « Fumel, horizon 2020 », nous nous étions engagés auprès de vous à préparer notre ville à relever les défis de demain. Dans un contexte national de plus en plus tendu où les dotations versées aux collectivités sont, depuis deux ans, réduites de façon massive, il s'agit pour nous de tenir nos engagements.

Le premier demeure la maîtrise de l'argent public. Pour la onzième année consécutive, nous n'avons pas augmenté les impôts communaux tout en réduisant la dette. Pour atteindre cet objectif, nous avons agi en élus responsables en baissant nos dépenses de fonctionnement en dépit de la charge supplémentaire que représente la réforme des rythmes scolaires que l'Etat nous a laissée le soin de financer. Nous avons également bâti un budget réaliste qui prend en compte la réalité économique.

En faisant le choix de procéder à certains travaux comme l'agrandissement du cimetière, nous répondons à une nécessité du moment qui touche, un jour ou l'autre, toutes les communes. Ces investissements guidés par le bon sens ne nous empêchent cependant pas de poursuivre notre politique liée à l'attractivité de la ville. Après avoir largement investi pour remodeler le visage du centre-bourg, la logique nous amène aujourd'hui à développer des projets dans le bas de la ville comme nous nous y étions engagés. La réfection du gymnase est ainsi une nouvelle action importante dans le cadre du réaménagement du Parc des Sports. Par ailleurs, la construction du nouveau centre de secours sur l'Avenue de l'usine est une première étape des projets que nous souhaitons développer sur cette partie de notre commune.

Le travail engagé avec Fumel-Communauté autour de l'ancienne gare, les aménagements autour de la Voie Verte, les travaux réalisés au château de Bonaguil ou encore l'embellissement du centre-bourg par la poursuite, notamment, du renouvellement du mobilier urbain sont également un signal fort envoyé en direction du tourisme. Un territoire comme le nôtre ne peut se passer des atouts que présente notre patrimoine. Il nous revient donc de le mettre en valeur à travers un ensemble d'actions et de manifestations qui profitent à une partie de notre économie locale. En poursuivant notre opération de séduction auprès du plus grand nombre, nous affirmons notre volonté d'ouvrir notre territoire à d'autres ressources économiques que celles qui ont fait son histoire.

N'oublions pas non plus toute l'attention que nous portons aux diverses animations, qu'elles soient culturelles ou tout simplement festives : elles portent toutes le témoignage, grâce à votre investissement, qu'il fait bon vivre dans notre belle ville. Nous ne doutons pas que grâce à elles et au charme de notre territoire, vous passerez, cette année encore, un bel été à Fumel.



Jean-Louis COSTES
Maire de Fumel
Député de Lot-et-Garonne

Tourisme

Le Lot-et-Garonne est la destination vacances de plus de 1,3 millions de personnes chaque année. Le château de Bonaguil est le monument le plus visité du département. Incontestablement, le tourisme est aujourd'hui indispensable à notre économie. Les commerçants de Fumel, professionnels ou non de la branche, vous en parlent.



3 QUESTIONS À ...

Josiane STARCK,
adjointe au tourisme
et au patrimoine.

Quels sont les atouts touristiques de Fumel ?

« Notre premier atout est notre territoire lui-même : la douceur de nos paysages, le climat, la gastronomie ... Nous avons en plus la chance de bénéficier d'un patrimoine riche : le château de Bonaguil, le dernier des grands châteaux-forts de France, et la machine de Watt, témoin de la révolution industrielle. »

Quels projets peuvent accompagner l'essor du tourisme dans le Fumélois ?

« Bonaguil, avec les importants travaux qui y sont réalisés, contribue à l'afflux touristique. C'est pourquoi nous nous efforçons de poursuivre notre politique de restauration. Pont-levis, fournil, escalier sud : vous découvrirez tous ces projets dans ce dossier. Il faut ensuite souligner le travail de l'Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot qui soutient les professionnels du tourisme du territoire et étend son offre auprès des visiteurs. »

Le tourisme peut-il à lui seul faire vivre le Fumélois ?

« Le tourisme est vital pour notre économie, pour les professionnels de la branche comme pour tous nos commerces : alimentation, bureaux de tabac et de presse, restaurants ... Mais cette branche est soumise à une forte saisonnalité : notre économie ne peut pas reposer entièrement sur elle. »

LE TOURISME EN QUELQUES CHIFFRES



Le Fumélois a accueilli plus de 32 000 nuitées marchandes en 2013, ce qui a généré environ 20 000€ de Taxe de Séjour.



300 socio-professionnels ont une activité partiellement ou totalement liée au tourisme sur le Fumélois.



13 structures d'hébergement (hôtels, campings, gîtes, maisons d'hôtes) existent sur Fumel.



Bonaguil a accueilli 71 343 visiteurs en 2014, dont 19 837 étrangers (40% de hollandais, 26% d'anglais, 17% de belges) et 3504 scolaires.



L'Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot a renseigné plus de 12 000 visiteurs dans ses points d'information.

LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

CYRIL ET MARINA SOREDA

Domaine de Guialmes
06 83 39 07 11



Cyril et Marina sont propriétaires d'un «Village de Gîtes» comprenant 18 châlets et 2 gîtes. Ils sont ouverts toute l'année et accueillent essentiellement des français à la recherche de calme et de confort. L'été, ils louent à la semaine, souvent aux mêmes familles d'une année sur l'autre. Le reste de l'année, le domaine peut être réservé pour des mariages, des cousinades, des séminaires ... Les touristes qu'accueillent Cyril et Marina font peu de route pendant leur séjour. Ils préfèrent profiter des activités sur place : visite de Bonaguil, promenade en gabarre, à cheval, en vélo, en buggy, accro-branche, pêche, canoë ... Les activités autour de l'eau mériteraient d'ailleurs d'être développées car très recherchées par leur clientèle.

STÉPHANE CONTE ET DOMINIQUE LAPORTE

Maison de la presse
05 53 71 02 74



Stéphane est propriétaire de la Maison de la Presse rue de la République depuis juillet 2013.

Dominique est son employé. L'affluence des touristes l'été représente environ 20% de chiffre d'affaire en plus par rapport aux autres mois de l'année. Ils viennent acheter des cartes postales, du tabac ...

Pour Stéphane, le centre-ville s'est amélioré, notamment au niveau de l'éclairage. Mais il y manque un café pour pouvoir satisfaire pleinement les touristes.

ANNE-MARIE ET NICO JULLIEN

Brit'Hôtel
05 53 40 93 93



Anne-Marie et Nico ont construit le Brit'Hôtel il y a plus de 30 ans. Il abrite une trentaine de chambres et un restaurant, et emploie 12 personnes. Ils remarquent qu'en 5 ans, ils ont perdu environ 30% des nuitées. Ils l'attribuent à la baisse de l'activité économique du territoire : la clientèle de professionnels qui venait rencontrer les industriels locaux a disparu. Nico déplore que le tourisme ait trop longtemps été laissé de côté à Fumel. Il est pourtant évident qu'il s'agit là d'un complément indispensable à l'économie locale. Les territoires autour de nous accueillent deux voire trois fois plus de touristes que le Fumémois ! Pour aider le tourisme à se développer, il faut avant tout que les élus et les banques soutiennent les porteurs de projet.

GAËLLE SCOVAZZI

Chez Tata
06 84 93 65 70

Gaëlle tient le magasin de vêtements pour enfants «Chez Tata» en centre-ville depuis 3 ans. Entre juin et septembre, son chiffre d'affaire est 40% supérieur au reste de l'année. Pour Gaëlle, cette hausse a deux explications: les touristes, bien sûr, pour au moins 50%,



Gaëlle SCOVAZZI - «Chez Tata»

mais aussi les Fumélois, qui sont plus enclins à dépenser lorsque les beaux jours arrivent. Si le centre-ville est aujourd'hui agréable et facile d'accès, il manque un café.

FLORENCE PAVY ET ERIC ORNY

Gîte «aux Blanches Pierres»

05 53 75 23 70

auxblanchespierres-flo-et-eric@orange.fr



Florence et Eric ont ouvert un gîte pour deux personnes en 2012. Elle est aide-soignante et lui est artisan. La location de leur gîte leur apporte un complément de revenus et une «ouverture» sur le monde. Leurs clients, des couples français, belges et anglais pour la plupart, viennent à Fumel pour le calme et le cadre. Si Bonaguil est incontournable, leurs résidents profitent également de la proximité de Sarlat, Agen, Cahors ... Les alentours proposent de plus en plus d'animations et de nombreuses fermes se tournent vers l'accueil de touristes en proposant des visites, des dégustations ... Hors saison, il manque d'événements, et trop de structures comme certains restaurants ou châteaux, restent fermées.

BONAGUIL : DES PROJETS STRUCTURANTS

LE PONT-LEVIS EST TERMINÉ !

A l'origine, le château de Bonaguil comptait 7 ponts-levis. Au 18^{ème} siècle, les ponts-levis sont devenus inutiles et Marguerite de Fumel, alors propriétaire du château, les remplace par des ponts en pierre ou en bois, plus pratiques. Lorsque la mairie de Fumel rachète Bonaguil en 1860, le pont-levis menant aux parties domestiques et à la basse-cour a disparu. Il est remplacé dans les années 60 par une dalle en béton, qui vient d'être retirée pour laisser la place au pont-levis.



Les élèves de Couffignol accompagnés de leur professeur et des artisans de l'entreprise Dupuy.

Pourquoi restituer un pont-levis ?

- + **Un projet pédagogique** : ce projet de restitution a été travaillé en partenariat avec l'Education Nationale et avec l'aide des élèves du lycée des Métiers de l'Habitat Louis Couffignol de Villeneuve-sur-Lot qui ont réalisé la partie menuiserie du pont-levis : plancher, flèche, contrepoids ...
- + **Une attraction supplémentaire** pour les 72 000 visiteurs annuels.
- + **Un support pédagogique** pour les 3000 scolaires qui viennent visiter le château tous les ans.
- + **Une fierté** pour Bonaguil et son équipe : en général, les châteaux-forts comptent 1 seul pont-levis. Bonaguil en comptait 7, ce qui est exceptionnel !



Le pont-levis de Bonaguil
AVANT / APRÈS

reprenant le tracé de l'escalier primitif sera réalisé. Légèrement décollé du mur, l'encastrement des anciennes marches en pierre sera toujours visible.

LE BÂTIMENT DES LOGES ET LA TOUR DU FOURNIL

Cette partie du château n'a fait l'objet d'aucune campagne de travaux depuis plus de cinquante ans. La restauration du four doit permettre la mise en place de nouvelles animations liées à cet ouvrage. Pour cela, il est indispensable au préalable de mettre en sécurité ce secteur du château.



« La restauration du four doit permettre la mise en place de nouvelles animations »

L'ESCALIER SUD

Il s'agissait autrefois de l'escalier le plus emprunté qui liait les deux niveaux principaux d'occupation. Il ne reste que les premières marches de la vis, taillées dans le rocher. Elles seront conservées.

Pour les besoins de la visite et afin d'améliorer la sécurité du public (l'escalier actuellement utilisé est raide et dangereux), les élus de la ville de Fumel ont souhaité rétablir cette circulation. Après restauration et consolidation des maçonneries anciennes, un escalier tournant en métal



L'office de tourisme Fumel-Vallée du Lot, en partenariat avec Fumel-Communauté et la commune de Fumel, lance un appel à projets pour la création d'un pôle d'activités de loisirs et de tourisme à l'ancienne gare de Fumel.

Sur la Voie Verte et à proximité du Lot, son emplacement est idéal pour accueillir des activités nautiques et de plaisance, sportives, culturelles ou de détente, commerces, métiers d'artisanat et de services ...

Les entrepreneurs intéressés peuvent consulter la plaquette du projet sur www.tourisme-fumel.com ou contacter directement l'Office de Tourisme au 05 53 41 52 42.



cadre de vie



Propreté, respect de l'environnement, fleurissement : l'amélioration de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Pour notre bien-être et celui des générations futures, la mairie fait évoluer ses pratiques, améliore ses installations. Mais ces changements nécessitent plus que votre approbation : nos efforts resteront vains si vous n'y apportez pas votre concours.



3 QUESTIONS À ...

Marie-Lou TALET,
adjointe aux travaux
et à l'urbanisme.

Quelle est la position de la mairie concernant l'usage de produits phytosanitaires ?

« Les Fumélois doivent d'abord comprendre que nous sommes soumis à une législation à laquelle nous ne pouvons pas déroger concernant l'usage de produits phytosanitaires. L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même restons néanmoins convaincus de la nécessité de restreindre l'usage de ces produits compte tenu de leurs conséquences néfastes sur l'homme et l'environnement. »

Quelle est votre position personnelle concernant l'amélioration du cadre de vie ?

« La mairie ne peut pas être la seule actrice de la propreté de la ville et de son embellissement. Nous avons nous aussi, Fumélois, des devoirs civiques vis-à-vis de notre environnement : mettre un papier à la poubelle, trier ses déchets, respecter les jours de ramassage, ne pas jeter un mégot dans la nature ... J'appelle ça du bon sens ! »

Quel est le principal souci de propreté que vous signalent les Fumélois ?

« Je dirais qu'il s'agit, entre autres, du problème grandissant des déjections canines sur les trottoirs en ville et sur la Voie Verte. Malgré les aménagements et la mise à disposition de sacs pour ramasser, tous les propriétaires de chiens ne prennent pas leurs responsabilités. La pédagogie n'a pas suffi : nous allons devoir sanctionner. »

PRODUITS PHYTOSANITAIRES : VERS UN USAGE PLUS RAISONNÉ

Le plan «Ecophyto 2018» de la Loi Grenelle impose aux collectivités un usage raisonné et encadré des produits phytosanitaires. Leur usage est d'ores et déjà interdit dans les lieux habituellement fréquentés par les enfants et les personnes vulnérables et à proximité des cours d'eau. Dès la fin de l'année 2016, les pesticides seront interdits dans tous les espaces verts gérés par les collectivités territoriales. Ces interdictions, bénéfiques à notre santé et à notre écosystème, auront des conséquences directes et visibles en ville.

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT PHYTOSANITAIRE ?

Les produits phytosanitaires désignent «les préparations contenant une ou plusieurs substances actives», ayant pour action de :

- protéger les végétaux ou produits végétaux contre tout organisme nuisible ;
- exercer une action sur les processus vitaux des végétaux (régulateur de croissance) ;
- assurer la conservation des végétaux ;
- détruire les végétaux ou parties de végétaux indésirables.

On distingue plusieurs types de produits phytosanitaires selon leur usage :

- les herbicides contre les «mauvaises herbes» ;
- les fongicides contre les maladies causées par des champignons ;
- les insecticides contre les insectes ravageurs ;
- les acaricides, les taupicides, les molluscicides (contres les limaces et escargots) ...



LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ONT-ILS UN EFFET SUR NOTRE SANTÉ ?

A court terme, une intoxication aigüe provoque fatigue, fièvre, rougeurs, brûlures, démangeaisons, vomissements, vertiges (...).

Une exposition prolongée (quelques semaines à plusieurs dizaines d'années) augmente le risque de cancers, de maladies neurologiques, de troubles de la fécondité ...

QUELLES SONT LES EFFETS POUR LA FAUNE ET LA FLORE ?

L'impact direct : les produits phytosanitaires détruisent les organismes vivants ciblés (plantes, insectes, champignons ...) sans distinction. Par exemple, un insecticide utilisé pour détruire une population d'insectes nuisibles peut également tuer les abeilles.

L'impact indirect est double :

- puisqu'ils touchent le plus souvent la base des chaînes alimentaires (végétaux et insectes), ces produits diminuent les ressources pour l'ensemble de la chaîne, jusqu'aux animaux vertébrés tels que les oiseaux, les amphibiens, les mammifères.

- l'ingestion par les prédateurs d'organismes contaminés entraîne une accumulation des toxines dans leur organisme, parfois fatale.



« Une exposition chronique augmente le risque de cancers, de maladies neurologiques ... »

QUELS PRODUITS ÉTAIENT UTILISÉS PAR LA MAIRIE ?

Jusqu'à l'année dernière, toute la ville et les cimetières étaient traités avec un désherbant foliaire-antigerminatif. Il avait la particularité de tuer la plante déjà sortie et d'empêcher les graines présentes dans le sol de germer. A la fin de l'été, les plantes résistantes étaient alors éliminées grâce à un désherbant foliaire.

QUELLES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES ?

Le produit foliaire-antigerminatif a été supprimé sauf dans les cimetières. Du désherbant foliaire est utilisé pied par pied sur les trottoirs et les cheminements calcaires. Les zones accueillant du jeune public (écoles, aires de jeux etc...) n'ont reçu aucun produit phytosanitaire cette année.



« Les lieux accueillant du jeune public n'ont reçu aucun produit phytosanitaire cette année. »

QUELLES SERONT LES CONSÉQUENCES ?

Le traitement pied par pied nécessite plus de temps. Les délais entre 2 traitements seront donc allongés, laissant le temps à la végétation de pousser. Des méthodes respectueuses de l'environnement sont à l'étude, comme le désherbage thermique. Cependant, aucune alternative n'aura l'efficacité des produits phytosanitaires.

MAUVAISES HERBES ?

Le purin d'**ORTIE** est un engrais et un anti-parasitaire.

Les feuilles de **PISSENLIT** se mangent en salade.

Le suc de la **CHÉLIDOINE** (grande éclair) soigne les verrues.



LA PROPRETÉ EN VILLE : TOUS RESPONSABLES.

La mairie s'emploie à préserver l'espace urbain et à offrir aux Fumélois une ville propre et agréable. Son rôle n'est cependant pas de pallier au manque de civisme de certaines personnes.

STOP AUX CROTTES !

Une crotte de chien met entre 1 et 3 mois à se dégrader. Pendant ce temps :

- elle souille les espaces publics, les parcs, les aires de jeux pour enfants ...
- elle favorise la prolifération des microbes,
- elle représente un risque d'accident : en France, plus de 150 personnes sont hospitalisées tous les ans à la suite d'une chute provoquée par une crotte !
- elle entraîne des tensions entre les propriétaires et non propriétaires de chien,
- elle représente un surplus de travail pour les agents de la ville.

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (35€) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (...) »

Article R.632-1 du Code pénal

Des toutounets sont dispersées en ville. Un espace réservé aux chiens a été aménagé sur la Voie Verte en début d'année. Ne pas ramasser les crottes de son chien en dehors de ce périmètre est passible d'une amende de 35€.

Si la mairie a jusqu'ici privilégié la pédagogie, les policiers municipaux sanctionneront les propriétaires de chiens en infraction dès cet été.



« Un espace réservé aux chiens a été aménagé sur la Voie Verte en début d'année. »

LE CYCLE DE VIE DE NOS DÉCHETS

Les objets que nous jetons ne terminent pas leur vie dans une poubelle. Selon leur nature, ils sont acheminés vers un centre de traitement approprié :

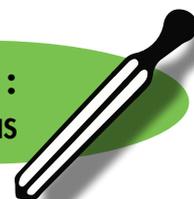
- les déchets recyclables sont transportés dans des centres de tri. Transformés, ils sont réutilisés dans la fabrication de nouveaux produits ;
- les déchets non recyclables et non dangereux sont brûlés dans les centres d'incinération et contribuent à créer de l'énergie ;

- les produits dangereux sont traités par des sociétés spécialisées.

Encore faut-il que ces déchets soient mis dans une poubelle !

Mégots de cigarette, allumettes, canettes, sacs plastiques ... Sans traitement, savez-vous combien de temps ils mettent à disparaître ?

UNE ALLUMETTE :
6 MOIS



UN MÉGOT DE CIGARETTE :
2 ANS (ET PEUT À LUI SEUL
POLLUER 500 L D'EAU)



UN CHEWING-GUM :
5 ANS



UNE CANETTE EN ALUMINIUM :
200 ANS



UN SAC PLASTIQUE :
450 ANS



ENSEMBLE POUR UNE VILLE FLEURIE

LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE

Le fleurissement contribue largement à l'amélioration du cadre de vie. C'est pourquoi élus et agents s'attachent tous les ans à fleurir la ville : ronds-points, arbres à fleurs, massifs, corbeilles sur les murs ... Lorsque cela est possible, et afin de limiter les consommations en eau, les plantes sont arrosées par un système de goutte à goutte.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Tous les ans, la mairie organise le concours des maisons fleuries afin de récompenser les Fumelois qui participent à l'embellissement de la ville. Les trois premiers prix de l'année 2014 ont été attribués à Pierre GUIBERTEAU, Serge MOULY et Monique REBOIS.

L'inscription au concours se fait auprès du service communication avant le 25 juin.
(Tél : 05 53 49 59 89)

LIER LES GÉNÉRATIONS AUTOUR DU JARDIN

Seniors et juniors avaient déjà travaillé ensemble l'hiver dernier à la confection des pompons pour décorer les sapins de la ville. Les résidents de l'hôpital de Fumel, les seniors usagers du CCAS et les élèves des écoles maternelles et primaires de Fumel se retrouvent cette fois pour les «Rendez-Vous aux Jardins» le vendredi 5 juin. Le «jardin récup'» créé à cette occasion derrière l'Office du Tourisme restera sur place tout l'été.



Création de l'an dernier.

RENCONTRE ...

DANS LA FAMILLE VALLIQUET, LES BONNES PRATIQUES SE TRANSMETTENT DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION.



Jean-Pierre, le père, a toujours pris soin de son jardin ... et plus encore. « Dans le quartier, presque tout le monde tond devant chez lui, même si le terrain appartient à la mairie. On ne va pas laisser une bande d'un mètre d'herbe haute sous prétexte qu'elle n'est pas à nous ! ». Cette habitude, il l'a transmise à son fils et voisin, Grégory : « J'ai toujours vu mon père le faire et je le fais sans me poser de questions. »

Et c'est également sans même le réaliser que Jean-Pierre et Grégory limitent leur usage de produits phytosanitaires. « Il existe plein de méthodes douces efficaces pour prendre soin de son jardin : le savon de Marseille éloigne les pucerons, les coquilles d'oeufs luttent contre la cloque dans les arbres fruitiers, les marrons font fuir les araignées, la fiente de poule est un excellent engrais », explique Jean-Pierre.

Les produits phytosanitaires sont également bannis du potager de Grégory. Les plants de tomates sont piqués d'un fil de cuivre, le purin d'ortie est utilisé comme engrais et répulsif. Et pour plus d'économie, Grégory y installe un système d'arrosage automatique.

Pour ce qui est des crottes des 2 yorkshires de la famille, «même si ça fait sourire les gens, j'ai toujours un petit sac sur moi pour les ramasser», explique «Dany», l'épouse de Jean-Pierre.

agenda

SAMEDI 13 JUIN 2015 / 16H

Bodega de Fumel

- **Après-midi** : • jeux gonflables pour petit et grands: bubble foot, accro-rugby, spider, trampolines, beach volley, tir au but, phare à grimper, baby-foot humain.

- **Soirée** : • retransmission sur grand écran de la finale du **Top 14** • banda les «Têtes Brûlées» et DJ
• concert : **Sangria Gratuite**

Stade Henri Cavallier (avenue de l'Usine)

Comité des Fêtes /
05 53 49 59 89

Tarif : 5€, gratuit pour les -12 ans



VENDREDI 19 JUIN 2015 / 20H > 1H

Fête de la musique

- Concerts gratuits organisés par la mairie en partenariat avec le Pavillon 108, à partir de 21h :

- **Faut qu'ça guinche** (chanson rock festif)
- **Hiroshima mon amour** (chanson rock)
- **Red Eye Ball** (rock garage)

Place du château / 05 53 49 59 89

Gratuit

- **La Brasserie** : concert de jazz
Place Georges Escande / 05 53 71 80 87

- **La Table de Brigitte** (à partir de 20h) : How Long (rock) et Nous, Christine F. (jazz-pop-rock)
Rue de l'Eglise / 09 51 85 79 28



DU 4 AU 5 JUILLET 2015

Médiévales Bonaguil-Fumel

«Manoeuvriers, tâcherons et compagnons»

2 jours d'animations, ateliers, spectacles autour du Moyen-Âge

- **Dimanche à 11h** : défilé costumé dans les rues de Fumel avec les troupes.

Château de Bonaguil

Association des Médiévales / 05 53 41 90 71

Tarif : 8€ la journée, 5€ pour les 5-12 ans, gratuit pour les - 5 ans, 5€ pour les personnes costumées



DIMANCHE 5 JUILLET 2015 / 9H30

La Fuméloise

L'Athlétic Club Fumélois organise la 1ère édition de «La Fuméloise», une course de **11km dans Fumel**. Départ du Parc des Sports Henri Cavallier à 9h30, inscriptions sur place à partir de 8h.

Athlétic Club Fumélois / 06 27 28 14 54

Engagement : 10€



DU 11 AU 14 JUILLET 2015

Fête nationale

4 jours de fête foraine et d'animations.

- **Samedi 11 juillet** : concert «Les Histoires d'A»
- **Dimanche 12 juillet** : soirée «tempête de neige»
- **Lundi 13 juillet** : repas animé par l'orchestre Nostalgie années 70/80 et ses danseuses
- **Mardi 14 juillet** :
 - 11h : défilé des pompiers
 - 12h : apéritif offert à la Gare
 - 19h : marché gourmand, bal avec l'orchestre Nostalgie
 - 23h : feu d'artifice

Comité des Fêtes de Fumel / 06 20 03 91 51



JEUDIS 23 & 30 JUILLET 2015

Animations Gourmandes

A partir de 19h, une vingtaine de producteurs et restaurateurs locaux proposent des spécialités, d'ici ou d'ailleurs, à déguster sur place : cuisine régionale, orientale, asiatique, réunionnaise, grillades, hamburgers, vins ...

- **23 juillet** : soirée organisée par l'association des commerçants et artisans de Fumel.

- **30 juillet** : «FRENCH TEUF»

avec le groupe Backstage.

Variété, pop, rock, années 80, disco, chansons à boire, slows rigolos, funk ...



JEUDIS 6 & 13 AOÛT 2015

Animations Gourmandes (suite)

- **6 août** : soirée BANDAS avec les Vasates de Bazas et DJ Disco Night.
- **13 août** : orchestre METROPOLE d'Agen. Variétés, rock, musique actuelle ...

Place du Château

Mairie de Fumel / 05 53 49 59 89



DU 1ER AU 6 AOÛT 2015

Festival de Bonaguil-Fumel

Une dizaine de spectacles sont proposés dans le cadre majestueux des fossés de Bonaguil avec :

- «**Voyages avec ma tante**» de G. GREENE, mise en scène Nicolas Briançon, Molière de la meilleure mise en scène cette année.
- «**La Vénus à la fourrure**» de David Ives, avec Marie Gillain (Molière de la meilleure actrice) et Nicolas Briançon, succès de la saison parisienne et récompensée par le Molière de la meilleure pièce.

Château de Bonaguil

Association du Festival / 05 53 71 17 17

Renseignements et réservations à partir du 1^{er} juillet à la maison du Festival, Place Georges ESCANDE.

Mail : festivaldebonaguilfumel@gmail.com

Site : www.festivaldebonaguil-fumel.fr

commerces

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Sylvina Coiffure - 31, rue de la République

Styliste, visagiste masculin et féminin,
avec ou sans RDV
Informations : 05 53 71 02 29



NOUVEAU

O' 1000 et une pâtes - avenue Thiers

Bar à pâtes et saladerie, petits-déjeuners, café
Ouvert tous les jours sauf le mardi,
de 7h30 à 22h30

Informations : 05 53 70 50 37

NOUVEAU

Belle et chic - rue de la République

Magasin de prêt-à-porter féminin

Informations : 06 31 91 48 85



BIENTÔT

Vival - rue de la République

Création d'une supérette à l'emplacement de
l'épicerie fine «Délices de France».

Informations : 06 84 93 65 70

NOUVEAU

Au «Coquelicots» - 33 avenue Thiers

Restaurant (crêpes, salades, omelettes ...)
ouvert du lundi au samedi de 9h à 14h.

Informations : 07 83 98 48 33



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE EN VILLE



DES PARAPLUIES RUE DE LA RÉPUBLIQUE

L'association des commerçants et des artisans du centre-ville de Fumel et le Comité des Fêtes, en partenariat avec la mairie, décorent la ville cet été ! Un ciel de parapluies sera installé au cours du mois de juin rue de la République et rue de l'Église.



MOBILISATION POUR LES 47KM DU 47

A l'initiative de la mairie, quelques commerçants et associations de Fumel étaient sous les arcades du château de Fumel le 18 avril pour accueillir les participants aux 47km du 47. Cette action a permis de leur faire découvrir certaines richesses de notre territoire.



PLANNING DES PHARMACIES DE GARDE

DE JUIN À DÉCEMBRE 2015

Les pharmacies de garde sont ouvertes la nuit et les jours fériés selon le planning établi ci-dessous. Ce planning est donné à titre d'information et est susceptible d'être modifié.

SAINT-GUILLAIN - Place du Postel - FUMEL - 05 53 40 93 29
LEMANCE - 83, av. Emile Zola - FUMEL - 05 53 40 83 21
BENETTON - Croix Daniel - TOURNON D'AGENAIS - 05 53 40 72 30
THIERS - 33, rue de la République - FUMEL - 05 53 71 00 49
ZACCHIA - Florimont - FUMEL - 05 53 40 86 44
SCHMITT - 3, av. de la Gare - MONSEMPRON-LIBOS - 05 53 71 12 50
RASCOL - Le Bourg - SAUVETERRE-LA-LEMANCE - 05 53 40 63 29
GRANIE - Av de Fumel - MONTAYRAL - 05 53 71 21 68

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
du 1 au 5	du 1 au 3	du 1 au 7	du 1 au 4	du 1 au 2	du 1 au 6	du 1 au 4
du 6 au 12	du 4 au 10	du 8 au 14	du 5 au 11	du 3 au 9	du 7 au 13	du 5 au 11
du 13 au 19	du 11 au 17	du 15 au 21	du 12 au 18	du 10 au 16	du 14 au 20	du 12 au 18
du 20 au 26	du 18 au 24	du 22 au 28	du 19 au 25	du 17 au 23	du 21 au 27	du 19 au 23
du 27 au 30	du 25 au 31	du 29 au 31	du 26 au 30	du 24 au 30	du 28 au 30	du 24 au 25
				le 31		du 26 au 01/01/2016

vie des associ

CARNAVAL À FUMEL

L'association des parents d'élèves de Jean Jaurès (UNAAPE) a organisé, en partenariat avec la mairie de Fumel, la première édition de son carnaval samedi 14 mars. Petits et grands ont défilé costumés dans les rues du centre ville puis se sont réunis à la gare de Fumel, pour le jugement de Mr Carnaval. Après l'avoir fait brûler, les enfants ont joué sur la Voie Verte, sauté dans les structures gonflables, fait de la trottinette ...



LES 47 KM DU 47

La «Bonaguil», randonnée pédestre sportive et de loisir, est organisée chaque année par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Lot-et-Garonne (CDRP 47). Elle a eu lieu le 19 avril et a rassemblé plus de 865 promeneurs. Ils ont parcouru au choix 47, 38, 30, 25 ou 15 km. L'entrée au château de Bonaguil était offerte à chaque participant.



LES DÉFIS DES CYCLOPAINS

Tous les ans, les Cyclopains participent à une dizaine de compétitions. Cette année, ils seront au départ de l'étape du Tour de France du 19 juillet dans les Alpes.

Une randonnée de 850 km dans les Pyrénées est aussi prévue en juin avec au programme 33 cols et 23 000 m de dénivelés en 6 jours.

Dominique ROUSSILLE / 06 07 02 88 97



FUMEL - BURGHAUSEN : 40 ANS DÉJÀ !

Le jumelage fête ses 40 ans le 18 juillet.



Burghausen, ALLEMAGNE

Loisirs en Fête 2015 **AGENDA**
LOISIRS EN FÊTE 2015
Le rendez-vous annuel des associations du territoire aura lieu le samedi 12 septembre au Parc des Sports Henri CAVALLIER. Entrée gratuite.

ations

LES POTAGERS DU SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique a créé à «Martiloque» un potager partagé : depuis l'an dernier, des parcelles de terre sont mises gratuitement à disposition des personnes désirant cultiver fruits et légumes.

Tous les habitants du Fumélois n'ayant pas de jardin, quelles que soient leurs origines, confessions, situations familiales ou professionnelles, peuvent profiter de cet espace dans la nature, au calme et convivial.



Des parcelles de 20 à 100 m² sont mises gratuitement à disposition par le Secours Catholique.

Les parcelles, de 20 à 100 m² sont entièrement gérées par les personnes à qui elles sont attribuées. Elles choisissent ce qu'elles souhaitent planter et jouissent des fruits de leur labour. Les bénévoles de l'association peuvent conseiller et guider les débutants. Les outils de jardinage peuvent être prêtés et stockés sur place.

A ce jour, plusieurs parcelles sont encore disponibles. La terre est déjà retournée et prête à recevoir semences et plants.



Les personnes à qui les parcelles ont été attribuées jouissent du fruit de leur labour.

JE ME LANCE !

- 1 Je me rends sur place le mardi ou le vendredi entre 10h et 12h, ou j'appelle Mr MOREL au 06 24 74 24 21.
- 2 Je choisis ma parcelle.
- 3 Je bénéficie des conseils des bénévoles pour organiser mon potager.
- 4 Je plante et je récolte quand je veux !

JE SOUTIENS !

- J'ai du temps pour aider les bénévoles, pour construire des palissades ou entretenir le terrain par exemple.
- J'ai des outils mécaniques dont je ne me sers plus (fraise, motoculteur ...) et que je souhaite donner.
- J'ai des semences et/ou des plants à foison et je veux en faire profiter !
- Je contacte Mr MOREL au 06 24 74 24 21



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

L'ADMR DE FUMEL

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est une association d'envergure nationale proposant des services à la personne. Fondée en 1945, elle est composée de 3300 associations locales autonomes.

L'ADMR de Fumel se situe place Carnot, dans des locaux cédés par la mairie de Fumel.

LES MISSIONS DE L'ADMR

L'ADMR Fumel propose de nombreux services, regroupés dans 3 «gammes» différentes.

La gamme domicile : ménage, repassage, nettoyage des vitres, tonte de la pelouse, petits travaux de bricolage ou de jardinage ...
Pour une heure ou plusieurs, régulièrement ou occasionnellement, cette gamme s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent se décharger de certaines tâches pour se consacrer à d'autres occupations.

La gamme famille : amener les enfants à l'école le matin, les ramener le soir, les faire manger, goûter, les doucher, faire les devoirs, pendant les vacances ou le week-end ...
Ponctuellement ou quotidiennement, les services de l'ADMR aident les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale.

La gamme autonomie : ménage, entretien, courses, sorties, aide aux démarches administratives, préparation des repas, garde de nuit, aide à la toilette ...
L'ADMR vient en aide au quotidien aux personnes accidentées, handicapées ou âgées.

UNE GESTION FACILITÉE

L'ADMR facilite toutes les démarches administratives : elle recrute le salarié, rédige le contrat de travail, définit et règle le salaire, élabore les bulletins de paie, gère le planning et assure le remplacement en cas d'absence ...

DES AVANTAGES FISCAUX

Selon la législation en vigueur, les sommes versées à l'ADMR sont déductibles des impôts à hauteur de 50%.



Isabelle (auxiliaire de vie), Cristel (Présidente), Marie-Claire (Assistante de vie) et Marie-France (secrétaire) devant les locaux de l'ADMR, place Carnot.

ADMR Fumel

1, place Carnot
BP 30057
47502 Fumel Cedex

Tél. : 05 53 72 16 70

Mail : asso.monsempron@fede47.admr.org

brèves

PASSEPORTS

LES DÉLAIS D'OBTENTION SONT ALLONGÉS À L'APPROCHE DE L'ÉTÉ EN RAISON D'UN NOMBRE IMPORTANT DE DEMANDES. **ANTICIPEZ !**

AFFICHAGE SAUVAGE

L'AFFICHAGE EN DEHORS DES PANNEAUX «AFFICHAGE LIBRE» EST INTERDIT PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL, QUEL QUE SOIT LE PROCÉDÉ UTILISÉ.

PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Pour plus d'efficacité, pensez à relever l'immatriculation du candélabre avant de signaler la panne au service technique
Tél : 05 53 49 59 66



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS, MÊME VÉGÉTAUX, EST INTERDIT. LES CONTREVENANTS S'EXPOSENT À UNE AMENDE DE 3ÈME CLASSE, POUVANT ATTEINDRE 450€.

TELEPOINTS.INFO

Les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé www.telepoints.info

URGENCES

à consommer avec modération

La nuit et le week-end

Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences

J'appelle le **15**



Je reçois des conseils médicaux



Je suis dirigé vers un médecin de garde



Je suis dirigé vers la clinique ou l'hôpital



Le jour

En semaine de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité mon médecin traitant



En cas d'urgence seulement, j'appelle le

15



tribune

LA PAGE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Nous vous invitons à venir nombreux assister aux séances publiques du Conseil Municipal



Brigitte PICCO



Gilles DAUBAS



M-Hélène BORSATO



William BOUCHAREL



Jacqueline DEBORD

BUDGET:

Fonctionnement:

Dépenses: En légère baisse (0,9%) mais insuffisante dans le contexte économique actuel. La charge de personnel augmente depuis 2011 de plus de 20% et ce malgré une baisse des effectifs. Les augmentations de salaires avec l'incidence du " Glissement Vieillesse Technicité" sont en partie responsables. De nombreux experts s'accordent à dénoncer ce dérapage depuis quelques années en voyant des postes de complaisance et du clientélisme !!

Recettes: Sont constantes, les taux pour la commune étant inchangés. Une nouvelle taxe de la communauté sur le foncier bâti vient d'être voté 1,7%. Votre représentante Brigitte PICCO s'est opposée à ce nouveau impôt voyant une double peine pour le personnel touché par le chômage. La fiscalité de la commune étant déjà élevée.

Dans le cadre du "Pacte de confiance et de responsabilité" instituée par la loi de finances 2014 la dotation forfaitaire est en baisse mais est en partie compensée par la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation. Cette baisse est la contribution de la commune à l'effort de redressement des comptes publics. La Dotation Globale de Fonctionnement de l'état ne représente qu'1 Million d'euros soit seulement 20% des recettes de fonctionnement.

Investissements:

Les traditionnels travaux de routine, d'entretien, de rénovation sont programmés ainsi que l'achat de matériel et véhicule. Notons aussi toujours et encore Bonaguil et le cimetière.

La rénovation du gymnase est budgétée (Daniel BORIE, chargé des sports au Conseil départemental s'est engagé, à peine élu, à faire voter une aide du département pour ce projet).

Nous demandons qu'un effort de baisse plus important soit fait sur les dépenses de fonctionnement notamment dans les dépenses énergétiques, dans l'optimisation des travaux et la mutualisation des moyens avec Fumel Communauté.

Nous regrettons à travers la présentation du budget primitif un manque réel de projets porteurs d'espoir pour le dynamisme de notre ville. Pas de visibilité pour les trois ans à venir.

Nous n'avons pas voté le budget.

Un taux de chômage très important, des logements vides des maisons fermées, la vétusté de certains quartiers, une dépréciation des valeurs immobilières, une baisse de la population, une certaine léthargie et morosité ambiante... voilà des signes inquiétants pour Fumel.

Face à ce constat, pas de FATALISME il faut passer à l'ACTION pour faire de FUMEL une ville ATTRACTIVE. Des projets favorisant l'emploi et la jeunesse doivent être étudiés sans parti pris.

EMPLOIS:

En ce début d'été, nous ne manqueront pas de penser aux 93 salariés de MetalTemple Aquitaine, qui sans d'après négociations auraient pu être bien plus nombreux, aux 120 Tarkett qui se sont vus remercier mais aussi à toutes les petites entreprises, à tous les artisans et commerçants qui d'une façon ou d'une autre vont subir " l'effet licenciements".

Il faut de l'AMBITION pour stopper le déclin de notre cité, pas seulement pour une carrière politique.

Aujourd'hui on ferme les écoles et on agrandit les cimetières ce n'est pas "préparer Fumel aux défis de demain"

Réagissez, faites des commentaires par mail à l'adresse : avecvous-fumel2014@hotmail.com



Nous vous souhaitons à tous d'agréables vacances sous notre beau soleil Fumélois.



PAGE DE LA MAJORITÉ GROUPE FUMEL - HORIZON 2020

Faire davantage avec moins d'argent : voilà le défi que le gouvernement a lancé aux collectivités depuis deux ans. Alors qu'il est incapable de réformer l'Etat dont il a la responsabilité, le gouvernement, après avoir asphyxié les entreprises et les ménages, a décidé, depuis deux ans, de s'attaquer aux collectivités. **En baissant de façon drastique les dotations forfaitaires et en obligeant les collectivités à de nouvelles dépenses** (la réforme des rythmes scolaires coûte, cette année, 50 000 euros à la municipalité), le gouvernement oblige les élus locaux à faire des choix que lui-même se refuse à faire.

Nombreuses, dans ces conditions, sont les collectivités qui ont dû se résoudre à augmenter les impôts locaux ou à remiser au placard les projets qu'elles avaient envisagés. Fidèles à notre engagement, grâce à une gestion rigoureuse, **nous avons réussi, pour la onzième année consécutive, à maintenir les taux de la commune sans remettre en cause les projets que nous souhaitons réaliser pour Fumel.** Comme promis lors de notre campagne, nous poursuivons ainsi les travaux que nous avons initiés. La réfection du gymnase s'inscrit, à ce titre, dans la suite logique de la rénovation du Parc des Sports Henri Cavallier engagée lors du précédent mandat. La poursuite de l'aménagement de la Voie Verte témoigne également de notre détermination à tenir nos engagements.

Ces projets, qui ont pour ambition de remodeler le visage de notre ville, sont **des projets réalistes qui vont continuer à rendre Fumel plus attractif.** L'opposition souhaiterait que notre action soit plus importante et que nous nous lancions dans des projets de plus grande envergure. Tout est effectivement possible. Cependant, pour y parvenir, nous devrions avoir recours à l'emprunt. Or **emprunter aujourd'hui conduirait nécessairement à augmenter les impôts demain.** Nous refusons de céder à une telle facilité et dénonçons la posture idéologique et démagogique d'une opposition qui ne manquerait pas de nous critiquer si, un jour, nous venions à augmenter les impôts.

Nous dénonçons également les fausses informations qu'elle tente de véhiculer. Elle soutient ainsi que la charge de personnel a augmenté depuis 2011 de plus de 20% alors que celle-ci a connu une hausse de 9% due, en grande partie, à l'augmentation massive des cotisations sociales par l'actuel gouvernement. Cette année, en dépit de la dotation forfaitaire pour le recensement qui a coûté près de 12 000 euros, de la dotation d'Etat liée à l'encartage pour les élections départementales et à la mise en place des travaux relatifs aux rythmes scolaires pour 38 000 euros de frais de personnel, **les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 0,9%.** Voudrait-elle alors qu'on se sépare de certains membres de notre personnel et qu'on ferme des services pour faire de nouvelles économies ?

A-t-elle, par ailleurs, bien étudié le budget qui lui a été présenté où près de 35 000 euros sont investis cette année pour réaliser, à terme, des économies d'énergie ? Ne trouve-t-elle pas indécent de critiquer le choix d'agrandir un cimetière alors que cela est nécessaire ? Quel projet réaliste et sérieux a-t-elle proposé pour l'année à venir ?

Un mot, enfin, sur la situation de l'industrie sur notre territoire. La municipalité regrette, bien évidemment, la disparition de 93 emplois à MétalTemple Aquitaine **mais elle se réjouit d'une reprise de l'activité** car la fermeture du site aurait été, de toute évidence, définitive. On peut ainsi espérer que le nombre de salariés, qui atteint aujourd'hui les 40, augmente dans les années à venir. C'est, en tout cas, le vœu de tous les élus du Fumélois et non, comme on voudrait vous le faire croire, de quelques-uns seulement.

état civil

Naissances

- BARROS LACOMBE Léo Simon
- BEHAL Camille
- BERRAUTE Jule
- COLPIN Ezio Angelo
- CRASSAT Nylan
- EL-FAZAZI Rayan
- EL MAHJOURI Soheïla
- GALMOT Élisà
- GAUTIER Célyan Léon
- LAMBERT Nathan Serge Jean-Jacques
- LATTREZ MAUX Noémie Myriam rose
- NADIR Noham
- PERRET-GENTIL Elouenn Sylvie
- PLEWCZYNSKI Loan Stéphane
- SELLEZ REINARD Frangy Jakson Djino
- VALLIQUET Nolan Jean-Pierre
- VINCHON RICHARD Ewen Gérardo René
- VOISÉ PIRE Meryl Evelyne

Mariages

- FONTAINE Revelyne Odette Pauline Sandrine et FOURGEAUD Frédéric
- CARMONA Frédéric et DUSSANT Carine
- EL HILAL Hamid et EL-OUAZZANI-CHAHDI Sabah
- BENYAHIA Djilali et DAHMANI Karima
- BOUQUET Jessica et POL Xavier Miguel Jean-Claude

Décès

- CAZEAUX Roland • VARALTA Thierry Yves • ANTENET née COMBERIEU Marie Carmen • DULUC Jean André • CASSAGNE René • SANTACREU née FORT Martine Denise • CAVAILLÉ née RAZAT Georgette Andrée TRAVERS Elie • FONTAINE André Jean • CAZETTE René Marcel • DOUTEL A n t o i n e Abel • VEYRY née VIMPERE Carmen Eliette • GAVRILOFF née LEFEBVRE Pierrette • MITARD Michel Jean • EL HILAL née EL HILALI Halima • JARDY Yvette France • SCHOLZ Harald Max • CASTANIER Albert Raymond • BLANCO née LADUGUIE Simone • LOPEZ née NAVARRO Romualda • CASSAGNOLE née BRUGUES Emilie Elia • HUVIER Yves René • LEROU Guy Fernand • BOUTIÉ née AUSTRUY Yvonne • MARÈS née ASTOUL Adrienne • GENDRE Georges Jean • DELMOULY née CASSOT Rose Jeanne • GARCIA ESCRIBANO Anibal • LEOCADIO Amavel Auguste • AMAUDRUZ Robert André • BARATZ Denise • LUDWICZAK née REY Jeanne Lucienne • MOUSSOUS Saïd • SANTOS Saturnin •

zoom



5 AVRIL - 25 MAI 2015

CE QUE RACONTENT LES PIERRES

Exposition de photographies du château de Bonaguil par Alain ETCHEPARE, organisée au château par Josiane STARCK, adjointe au tourisme et au patrimoine, et Patrick ARASSUS, directeur de Bonaguil.



EXPOPLURIELLE

Exposition en mai, dans les galeries du château de Fumel, des oeuvres de 15 artistes. Sur la photo, Christian DE GRENIER, gagnant 2015 avec Jean-Louis COSTES, maire de Fumel, et Sylvette LACOMBE, déléguée à la culture, devant *Abstraction*, l'oeuvre sélectionnée.

16 MAI - 31 MAI 2015



3 MARS - 27 MARS 2015

LE GRAND SHOW DES PETITES CHOSES

Exposition à la bibliothèque des objets détournés de Gilbert LEGRAND, organisée en mars par Jacinthe AFONSO, responsable de l'accueil des scolaires à la bibliothèque.



PUNK SUR LA VILLE

Exposition réalisée à partir d'une collecte locale d'affiches, pochettes d'album, photographies (...) du mouvement punk à Fumel dans les années 80, organisée à la bibliothèque par son responsable, Thierry CARMEILLE.

7 AVRIL - 18 AVRIL 2015

Médiévales Bonaguil-Fumel

les 4 et 5 juillet

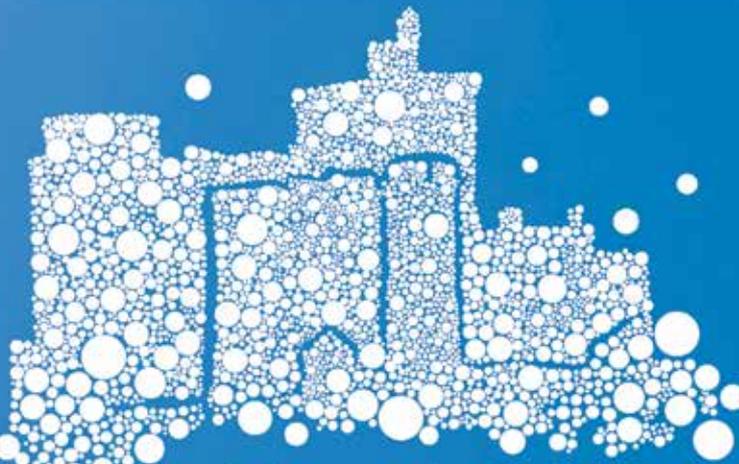
« Manoeuvriers,
tâcherons
& compagnons »



Château de
BONAGUIL
Fumel



LOT-ET-GARONNE
Le Département
www.lotetgaronne.fr



Festival de
Bonaguil
Fumel
du 1^{er} au 6 août 2015

Réservations : 05 53 71 17 17 www.festivaldebonaguil-fumel.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département



AQUITAINE
Région Nouvelle-Aquitaine

